

Bovins allaitants en Bio recherche de l'autonomie en aliments

Préambule

Ce document a été réalisé à partir de l'observation et de l'analyse de cas concrets et/ou via un travail de recherche bibliographique. Il a été construit avec la collaboration de techniciens des chambres d'agriculture et de divers partenaires, en fonction des besoins et du contexte. Il a fait l'objet d'une validation par des techniciens spécialisés et/ou des agriculteurs pour constituer un outil d'aide à la décision le plus fiable possible. Il doit cependant

être considéré avec précautions, car la réalité qu'il décrit ne peut s'appliquer à toutes les exploitations agricoles existantes : une mise en perspective du document avec le contexte dans lequel il est utilisé est indispensable. Ce document n'est pas figé, il est amené à évoluer au fur et à mesure de l'évolution des connaissances et de situations : n'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques.

Autonomie alimentaire

L'autonomie alimentaire en élevage allaitant correspond à la fourniture d'un pâturage suffisant pour le troupeau en période estivale et à l'apport d'une ration de base équilibrée pour la durée de l'hivernage. Les apports alimentaires sous forme de pâture ou de fourrages distribués, selon l'époque de l'année, ont pour objectifs d'assurer la croissance des jeunes animaux, l'entretien du cheptel de souche et la finition des animaux de réforme à partir des ressources de l'exploitation.

Les besoins en pâture

Dans le cadre du pâturage d'un troupeau allaitant en zone de mi-montagne (Loire, Rhône par exemple) la surface

nécessaire à l'alimentation du troupeau peut se raisonner sur les bases suivantes :

- 50 à 55 ares/ugb en pâturage de printemps (du lâcher à fin juin)
- 65 à 70 ares/ugb en pâturage d'été (juillet et août)
- 90 à 100 ares/ugb en pâturage d'automne (septembre à la rentrée des animaux)

Il s'agit de valeurs utilisées pour des chargements de 0.90 à 1.10 ugb/ha herbe correspondant aux zones de mi-montagne de la Loire, du Rhône et de l'Ain. Dans les autres zones l'utilisation d'estives modifie le raisonnement du pâturage.

Les besoins en fourrages récoltés

Pour assurer la couverture des besoins d'un troupeau en vèlages traditionnels (1^{er} trimestre) pour un hivernage

de 150 jours, il faut disposer de 1.650 tonnes/ugb de matière sèche. Dans les zones ayant une durée d'hivernage plus longue, il conviendra d'adapter les apports en conséquence. De même la pratique de vèlages d'automne (octobre à décembre) demandera de 200 à 300 kg/ugb de matière sèche supplémentaire, soit 2 tonnes par ugb. Dans les zones géographiques avec un creux fourrager marqué en juillet/août, il est judicieux de pouvoir distribuer ½ ration sur deux mois, soit l'équivalent de 300 kg/ugb de matière sèche.

L'autonomie en fourrages est essentielle en bovins allaitants, que la conduite soit en agriculture conventionnelle ou en agriculture biologique. Le recours aux achats de fourrages, souvent coûteux en raison de leur transport, impacte la rentabilité des élevages allaitants.

Les fourrages utilisés

Les résultats technico-économiques en bovins allaitants bio sont très liés à la production fourragère des exploitations. La surface fourragère est généralement composée de prairies naturelles et de prairies temporaires assolées avec des céréales. Dans une perspective de recherche d'autonomie, la présence de légumineuses (trèfle blanc) sera recherchée et favorisée dans les prairies naturelles. Sur ces prairies naturelles, l'apport d'amendements calcaires, l'alternance fauche/pâture, le passage de herbes de prairies sont autant de démarches favorisant la pousse de l'herbe et le développement des légumineuses.

Sur les prairies temporaires, l'implantation de mélanges graminée/légumineuse sera recherchée. La présence de

légumineuses favorise la pousse de l'herbe et améliore la valeur en protéines des fourrages.

La récolte des fourrages

Avec des systèmes de production peu chargés voisins de 1.00 ugb/ha herbe, le foin peut être la seule forme de récolte de fourrage. La pratique du déprimage jusqu'au 25 avril favorise l'obtention de foins plus feuillus et de meilleure qualité alimentaire. La pratique de fauche précoce (ensilage ou enrubbage) est une perspective intéressante en permettant de récolter des fourrages au bon stade physiologique, d'en assurer la conservation et en donnant la possibilité de repousses précoces pour le pâturage. Une combinaison de récolte associant 25% de fauche précoce et 75% de foin 1ère coupe permet de mener de pair quantité et valeur des fourrages récoltés.

Les concentrés

L'apport de concentrés est généralement nécessaire pour compléter les rations du troupeau de souche d'une part, et celles des animaux en engraissement d'autre part. Les concentrés énergétiques peuvent être produits avec les céréales cultivées sur l'exploitation. En utilisant des céréales rustiques (triticale) il est possible de produire 30 à 35 quintaux/ha et de 3 à 4 tonnes de paille. Lorsqu'elles sont conduites en association avec des protéagineux (pois d'hiver) le mélange obtenu a une valeur plus élevée en protéines et peut dans ces cas là permettre l'autonomie en concentrés.

Bovins allaitants en Bio recherche de l'autonomie en aliments

2013

Contacts

Guy Muron

Référent technique régional bovins viande
Chambre d'agriculture de la Loire
Tél. 04 77 91 43 10
guy.muron@loire.chambagri.fr